

# CASAMIEL

## Coopérative agroalimentaire de la Casamance (CAC/Miel) Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI)

### INTRODUCTION

SOCODEVI travaille avec les apicultrices et les apiculteurs membres de la CAC/Miel des régions de Sédhiou, Kolda et Ziguinchor en Casamance. La production de miel de cette région représente **70% de la production nationale et figure parmi les activités économiques clés pour générer des revenus additionnels durables**. Or la filière apicole est confrontée à des défis majeurs en termes d'effets des changements climatiques, de structuration, de compétitivité et de développement économique.

### INITIATIVE

Casamiel vise à améliorer les revenus des membres de la CAC/Miel par l'augmentation de la production de miel de qualité et sa mise en marché à des prix concurrentiels sur le marché.

L'initiative renforce ainsi l'adaptation aux changements climatiques des **488 apicultrices et apiculteurs** membres de la CAC/Miel, en améliorant les pratiques de production dès la pose des ruches jusqu'à la livraison de miel à la coopérative en passant par le maintien des ruchers, la production des gâteaux de miel ainsi que le traitement et le conditionnement du miel.

Casamiel supporte également le développement et la consolidation (ressources financières, matérielles et de gestion) des **24 Unités de traitement et de conditionnement (UTC) membres** et de la coopérative pour améliorer leur efficacité et la commercialisation du miel.

Enfin, l'initiative a favorisé et renforcé l'inclusion des femmes et des jeunes tant au niveau des activités de production apicoles et de traitement qu'au niveau de la gouvernance de la coopérative.



Fig. 1 : Femmes apicultrices membres de la Coopérative en tenues de protection

### MÉTHODOLOGIE

1. **Formation et accompagnement** de 131 apicultrices et 130 apiculteurs sur l'itinéraire de production de miel et dans les activités apicoles
2. Élaboration de **2 guides** sur l'apiculture durable distribués à toutes les UTCs
3. Introduction d'activités agroforestières avec **2 campagnes** de sensibilisation de protection des milieux naturels et de **reboisement**
4. Renforcement des **capacités** de 32 gestionnaires d'UTC en hygiène et qualité et de 22 femmes en **leadership**
5. Renforcement de 13 GIEs en **équipements (131 millions FCFA)** de production et de traitement et conditionnement du miel.

Tab 1: Formation CES dans un rucher à Sédhiou



Fig. 2 : Campagne de reboisement en collaboration avec les Eaux et Forêt et conservation des sols des 3 régions.

### RÉSULTATS

1. Le chiffre d'affaires de la coopérative a **triplé** entre 2018 (10 millions FCFA) et 2022 (27 millions FCFA)
2. La capacité de production est passée de **2526 litres** (2019) à **9275 litres** (2022).
3. Rendement de **4/5 kg** à **18/19 kg** par ruche (traditionnelle vs moderne)
4. **5 390** plants d'arbres mellifères mis en terre sur une superficie de 54 hectares dans les 3 régions
5. **6** femmes formées en leadership sont **conseillères/maires**
6. Adoption par toutes les personnes dans la filière de **pratiques favorables pour l'environnement** (enfumoir, énergie solaire pour les UTC, utilisation d'énergie alternative au bois de chauffe)
7. Augmentation du membership: **59 femmes à 231 femmes dont 140 jeunes**.

### LEÇONS APPRISSES

1. La participation des couples a favorisé une **forte mobilisation et implication des femmes et jeunes** autour des formations CES et **leur intégration** dans la filière apicole
2. La **sensibilisation** à la protection de l'environnement est **essentielle** pour faire adopter les nouvelles pratiques de production apicoles
3. Une **stratégie d'investissement** doit être introduite très tôt dans l'appui pour assurer la pérennité des équipements
4. L'implication des **parties prenantes** dès le début du projet est essentielle pour assurer la pérennité des activités.

### REMERCIEMENTS

Nos remerciements vont à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) du gouvernement québécois.

